

Les Jeunes MR appuient l'idée de valider officiellement l'expérience professionnelle afin qu'elle ait valeur de diplôme.

Cette validation pourrait être effectuée soit par le Forem/Actiris soit par un/des organisme(s) et/ou société(s) extérieur(es) mandaté(es) pour effectuer ponctuellement ce type de reconnaissance.

De nos jours, le monde du travail est de plus en plus exigeant avec ses travailleurs. Il leur est souvent demandé d'étoffer leurs compétences, de faire preuve d'esprit d'initiative et d'être autodidacte afin de remplir une série de tâches qu'ils ne maîtrisent pas toujours à la base. Cependant, cet apprentissage « sur le tas » n'est pas sanctionné d'un document officiel prouvant la maîtrise de l'outil utilisé (programme comptable, connaissance de certaines machines, etc.). Cette absence de reconnaissance peut parfois peser négativement dans la balance lors d'une sélection sur base d'un cv.

Les Jeunes MR souhaitent combler cette lacune et permettre une valorisation de l'expérience professionnelle. En ce qui concerne les connaissances dites « théoriques » (informatique, langues, gestion de projets, communication, secrétariat, comptabilité, etc.), des tests tels que ceux utilisés lors de recrutement par des agences professionnelles pourraient être envisagés.

En ce qui concerne les connaissances des métiers manuels, on pourrait concevoir de mandater des entreprises et/ou des professionnels du secteur concerné afin qu'elles/qu'ils mettent à disposition leur matériel durant une matinée/un après-midi et évaluent les compétences d'un travailleur. Ce faisant, les personnes qui doivent faire face à la perte de leur emploi après avoir accumulé une expérience conséquente dans un domaine, peuvent faire valider cette expérience et aborder la suite de leur carrière professionnelle de façon optimale.